



Accompagner l'allaitement à l'officine

24 - 25 - 26 juin 2019

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- est reconnu organisme de DPC réputé, référencé sur DataDock, enregistré et évalué favorablement par l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu¹.

Notre domaine :

- Préparation des personnes ayant les prérequis nécessaires, à **l'examen international organisé par IBLCE²** (organisme d'accréditation des IBCLC³).
- Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.



¹ <https://www.ogdpc.fr/>

² IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

³ International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

Accompagner l'allaitement à l'officine

Dates et horaires

Du lundi 24 au mercredi 26 juin 2019, de 9 h à 18 h dont 2 h pour le déjeuner et les pauses.

Lieu

CREFAM - 12 avenue du Docteur Antoine Lacroix - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Public visé

Cette formation s'adresse aux :

- pharmaciens,
- préparateurs en pharmacie,
- étudiants en pharmacie,
- autres professionnels de santé exerçant en officine.

Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter le CREFAM.

La formation est organisée pour un groupe d'au plus 15 personnes.

Coût de la formation

Les coûts indiqués ci-dessous ne comprennent pas les frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée

	Coût par jour et par personne	Coût par personne pour les 3 jours
Tarif normal	160,00 €	480,00 €
Tarif de groupe	140,00 €	420,00 €

Le tarif de groupe s'applique pour les officines inscrivant au moins trois personnes à la formation.

Les choix pédagogiques du CREFAM

Les techniques et matériels pédagogiques sont variés afin de favoriser la mémorisation : diaporamas, exposés, études de cas, études de documents écrits ou audio-visuels, mises en situation, jeux de rôle, discussion de groupe.

Pour certains thèmes, les participants travaillent également en petits groupes avec restitution commune finale.

Les intervenants de la formation

Les trois formatrices, qui interviennent en alternance pendant les trois jours de formation, sont consultantes en lactation certifiées IBCLC :

- **Laure Marchand-Lucas** est médecin généraliste, formatrice en allaitement et en communication, et responsable du CREFAM ;
- **Ellen Combes** est préparatrice en pharmacie, elle a contribué à la mise en œuvre de la démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement dans une pharmacie de Savoie et à son développement en France ;
- **Danièle Bruguières** est formatrice en allaitement et en communication, impliquée dans un programme de santé publique sur l'allaitement dans des populations vulnérables.

Documents de cours

Un document écrit comportant une bibliographie pertinente est fourni à chaque participant.

L'objectif de ce document est de fournir des synthèses directement utilisables dans la pratique quotidienne des participants sur les connaissances à transmettre aux parents, les recommandations professionnelles, les points clés de la démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement.

La documentation est mise à jour chaque année en fonction des publications scientifiques, des revues d'études et méta-analyses, et des connaissances requises pour la certification de consultant en lactation, notamment telles qu'elles sont énoncées dans le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. (ILCA, Jones and Bartlett Publishers, 4th edition, 2019 – 538 pages).

Ce document est la propriété exclusive du CREFAM, il est strictement soumis au copyright et ne peut être transmis ou copié sans l'autorisation du CREFAM.

Objectifs généraux de la formation

- Donner aux futurs parents les éléments clés pour commencer l'allaitement
- Accompagner l'allaitement maternel après le post-partum immédiat
- Informer de façon objective sur le matériel disponible en officine (bouts de sein, tire-lait, crèmes pour mamelons irrités, etc.)
- Discuter les nouvelles missions du pharmacien au regard des enjeux de l'allaitement en France

Programme

Le programme décrit dans les pages qui suivent est susceptible d'évoluer en fonction des besoins des participants. Les formateurs peuvent également compléter le document de cours si nécessaire.

Lundi 24 juin 2019

Présentation de la formation et des intervenants
Présentation des participants et de leur projet en officine

Éthique professionnelle, posture et rôle du pharmacien

Objectifs pédagogiques

- Discuter les nouvelles missions du pharmacien au regard des enjeux de l'allaitement en France
- Identifier trois pratiques en pharmacie visant le respect du Code de commercialisation des substituts du lait maternel

Principaux contenus proposés pour la session

- Loi HPST (« Hôpital, patients, santé et territoire »), réglementation de 2019 sur les tire-lait
- les 10 recommandations pour le succès de l'allaitement maternel (OMS/UNICEF)
- Le code de commercialisation des substituts du lait maternel (OMS)
- La démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement Maternel (PHAAM)

L'information des futurs parents en période prénatale

Objectifs pédagogiques

- Citer trois compétences du nouveau-né utiles dans son apprentissage de la tétée
- Discuter les besoins et rythmes du bébé les premiers mois
- Expliquer les recommandations actuelles pour la préparation des seins avant la naissance

Principaux contenus proposés pour la session

- Analyse des idées reçues courantes en France
- Les recommandations actuelles sur l'alimentation du bébé et du jeune enfant
- L'accueil du nouveau-né en salle de naissance
- Les besoins et le rythme du bébé les premiers jours
- Le couchage du bébé : règles de sécurité
- Les circonstances susceptibles de perturber la mise en place de l'allaitement

La communication avec les parents et futurs parents

Objectifs pédagogiques

- Discuter les moyens d'informer sur l'allaitement en accompagnant la réflexion des futurs parents
- S'entraîner à utiliser des outils de communication renforçant le sentiment de compétences parentales

Cette session est organisée autour d'un cas de comptoir.

Conclusion de la journée : **vidéo sur une pharmacie amie de l'allaitement à Yenne (Savoie)**

Mardi 25 juin 2019

Les informations de base sur la physiologie

Dans cette session, ne sont abordées que les connaissances nécessaires dans le cadre de l'officine avec des illustrations sur des situations concrètes.

Objectifs pédagogiques

- Nommer les différentes parties du sein et de l'anatomie de la bouche du bébé et leur rôle dans la synthèse du lait et son transfert au cours de la tétée.
- Identifier les mécanismes régulant la production maternelle de lait
- Citer 5 raisons justifiant la recommandation de l'OMS sur l'exclusivité de l'allaitement pendant les six premiers mois de vie de l'enfant

Principaux contenus proposés pour la session

- Anatomie du sein pendant l'allaitement
- Mécanismes de production et de régulation de la lactation
- Évolution de la composition du lait maternel au cours de la lactation
- Effets de l'allaitement sur la santé de la mère et de l'enfant

L'allaitement au retour à la maison

Objectifs pédagogiques

- Transmettre les signes d'une tétée efficace aux parents
- Identifier les critères d'une croissance harmonieuse
- Discuter les situations nécessitant d'adresser la mère à son médecin

Principaux contenus proposés pour la session

- Observation de vidéos de tétées pour évaluation
- Rythme des tétées et croissance des enfants au fil du temps (courbes OMS et nouvelles courbes françaises de croissance)
- Les principes de la diversification alimentaire

Les pathologies et les médicaments chez la femme allaitante

Objectifs pédagogiques

- Analyser les ordonnances sur les pathologies courantes du sein
- Utiliser les ressources françaises pour informer les parents ou les professionnels de santé sur les risques éventuels des médicaments pendant l'allaitement
- Citer cinq suggestions en cas de crevasses ou d'engorgement
- Informer sur l'alimentation artificielle, en cas de compléments sur indication médicale

Principaux contenus proposés pour la session

- Les contre-indications de l'allaitement maternel
- Les critères pharmacologiques du passage d'un médicament dans le lait maternel
- La contraception pendant l'allaitement
- La consommation de drogues (tabac, alcool, autres drogues) pendant l'allaitement
- Les aides techniques en cas de crevasses ou d'engorgement, le matériel pertinent

Mercredi 26 juin 2019

Accompagner les familles dans l'utilisation du tire-lait

Objectifs pédagogiques

- Discriminer le type de tire-lait en fonction des objectifs de la mère
- S'entraîner à la manipulation des tire-lait
- Expliquer les stratégies efficaces pour l'expression du lait, notamment en cas de prématurité ou lors de la reprise du travail

Principaux contenus proposés pour la session

- Les différents modèles de tire-lait, leurs indications et modes d'utilisation
- L'adaptation de la taille de la tétère
- Les responsabilités du pharmacien (présentation du matériel et des consommables lors de la délivrance, les bonnes pratiques pour l'entretien et la désinfection du moteur, la traçabilité, les modalités de délivrance, la facturation et la prise en charge)
- La fréquence de l'expression du lait, les techniques pour augmenter les quantités exprimées (stratégie Morton, « power-pumping », etc.)

La manipulation du lait maternel

Objectifs pédagogiques

- Détailler les règles d'hygiène pour l'expression du lait
- Expliquer aux parents les recommandations actuelles sur la conservation du lait en fonction du contexte de son utilisation

Principaux contenus proposés pour la session

- Les recommandations nationales et internationales sur la conservation du lait maternel
- Le nettoyage du matériel, les règles d'hygiène lors de l'expression et de la conservation
- Les solutions en cas de dysfonctionnement du tire-lait

Bilan de la formation

Auto-évaluation des acquis de la formation

Bilan individuel et collectif de la formation

Evaluation des besoins des équipes pour l'évolution des pratiques en officine

Evaluation de la démarche PHAAM pour chaque équipe

Demande d'inscription individuelle

Accompagner l'allaitement à l'officine - 24 – 25 - 26 juin 2019

1. Votre identité

NOM : Prénom :

Né(e) le à

Profession : Officine :

Adresse professionnelle :

N° RPPS : ou N° ADELI.....

Adresse personnelle :

Téléphone : Portable :

Courriel :

- Je suis consultant en lactation certifié IBCLC (Numéro d'IBLCE : L)
- J'ai obtenu le DIULHAM, année :

2. Coût de la formation (merci de cocher ce qui s'applique)

Les coûts indiqués ci-dessous ne comprennent pas les frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée

	Coût par jour et par personne	Coût par personne pour les 3 jours
Tarif normal	160,00 €	480,00 €
Tarif de groupe	140,00 €	420,00 €

Le tarif de groupe s'applique pour les officines inscrivant au moins trois personnes à la formation.

Si des modalités de facturation particulières sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation.

.....
.....

3. **Prise en charge de la formation** (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.
Merci de joindre un chèque du montant de la formation.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :
.....
.....

Interlocuteur :

Téléphone :

Courriel :

Signataire de la convention :

- La formation est prise en charge par un tiers (précisez) :
.....

L'inscription est prise en compte à la réception (cachet de la poste faisant foi) de cette demande d'inscription complétée et, en cas de prise en charge individuelle, accompagnée du paiement correspondant.

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, le CREFAM retiendra les sommes effectivement dépensées ou engagées pour son exécution.

Si une formation est annulée par le CREFAM (ex. en cas d'inscription d'un nombre insuffisant de stagiaires), les inscriptions à cette formation sont remboursées en totalité.

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature de l'employeur